



AGENT SOCIAL CHEZ PARTENORD HABITAT

L'agent social contribue à la mise en œuvre de la politique sociale de l'entreprise en œuvrant à la résolution des impayés de loyer, dans le cadre du patrimoine dont il a la charge et dans le respect des règles de gestion. Il veille à réduire la dette et s'assure du recouvrement des loyers quittancés pour atteindre les objectifs fixés au compte d'exploitation du territoire et de l'entreprise. Il est chargé de procéder au recouvrement par voie de négociation et de contentieux.

SES PRINCIPALES MISSIONS :

- Il/elle analyse la structure de la dette dans sa globalité,
- Il/elle préconise les actions nécessaires à la prévention et à la résorption de la dette,
- Il/elle assure le suivi de la situation de chacun des débiteurs afin de mener à bien les actions adéquates, en lien avec les collègues et en mobilisant les moyens nécessaires, en vue d'assurer le meilleur recouvrement des sommes dues et de prémunir les familles d'une dégradation de leur situation.